

Image not found or type unknown



Licenciement pour faute grave

Par **kingcluses**, le **13/06/2008 à 18:42**

Responsable de magasin dans le jouet, j'ai été licencié pour faute grave il y a 3 mois. En effet plusieurs vols d'especes ont été commis au sein du magasin. Ne pouvant donné un coupable, ils m'ont soupçonné, je n'ai eu auparevent aucun avertissement écrit pour mauvaise gestion de mon magasin dont j'avais la responsabilité. De plus depuis mon licenciement ils font courir les faits dans les entreprises que je contacte pour un nouvel emploi. Tout ca est il légal et puis je les poursuivre.rnMerci d'avance pour vos réponses